



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TRIENNAL 2017-2019

Continuité et consolidation

Approuvé à l'assemblée du conseil d'administration du 15 décembre 2016 et
adopté à l'assemblée générale extraordinaire du 9 février 2017

TABLE DES MATIÈRES

Mission -----	p. 3
Valeur -----	p. 3
Vision -----	p. 3
Contexte -----	p. 4
Choix stratégique -----	p. 5
Enjeu 1 : La création artistique un levier de développement culturel à Longueuil -----	p. 6
Enjeu 2 : Consolidation de la structure financière du CAL -----	p. 8

MISSION

Le Conseil des arts de Longueuil (CAL) a pour mission de soutenir la création, la production, la promotion et la diffusion des artistes et des organismes artistiques professionnels de la ville de Longueuil. Il a aussi pour mission de développer, promouvoir et faire rayonner les arts afin d'assurer à la population de Longueuil une vie artistique enrichissante et de favoriser une reconnaissance des artistes et des organismes artistiques professionnels à Longueuil et à l'extérieur.

Le CAL effectue ses attributions aux artistes et aux organismes artistiques professionnels dans les domaines des arts visuels, des arts du cirque, des arts numériques et multidisciplinaires, du cinéma, de la danse, de la littérature et du conte, des métiers d'art et design, de la musique et du théâtre, ainsi qu'à l'égard de toutes autres formes artistiques en émergence.

VALEURS

Les valeurs suivantes guident les actions du Conseil des arts de Longueuil :

- **L'excellence** : Faire preuve de compétences et d'expertises et assurer une bonne gouvernance.
- **La transparence et l'intégrité** : Assurer la clarté et l'objectivité des critères d'évaluation, la rigueur des processus décisionnels et la circulation fluide des informations et décisions.
- **La proximité** : Assurer une présence sur le terrain, démontrer de l'écoute et voir au repérage des talents.
- **La créativité** : Développer des initiatives originales, savoir s'ajuster en fonction de situations particulières et démontrer de l'ouverture face au nouveau.
- **La reconnaissance par les pairs** : Reconnaître le mérite artistique par les pairs.

VISION

Cinquième plus grande ville au Québec, Longueuil est riche en talents artistiques et regroupe des organismes artistiques particulièrement actifs et créatifs. On y compte près de 700 artistes et une dizaine d'organismes artistiques professionnels. Le CAL apporte un soutien adapté aux artistes et organismes artistiques professionnels afin de stimuler cette vitalité et l'excellence artistique. Il reconnaît et encourage ainsi leur contribution à l'enrichissement de l'environnement culturel des longueuillois. Son apport, le CAL l'étendra au cours des prochaines années à un plus grand nombre d'artistes professionnels, incluant les jeunes artistes, toujours dans une visée d'excellence artistique qui permet aux artistes de se

dépasser, de se renouveler, de prendre des risques et d'innover. Le CAL compte favoriser cet essor en consolidant et diversifiant sa structure financière afin, notamment, d'accroître les fonds de son programme d'aide financière au milieu artistique.

CONTEXTE

Partenaire de la Ville de Longueuil

Incorporé en 2014, le CAL demeure un partenaire indispensable à la réalisation de la politique culturelle de la Ville et un levier majeur du développement artistique professionnel à Longueuil. Par son soutien à la pratique artistique professionnelle, sa contribution à l'amélioration des conditions de pratiques des artistes et organismes, son apport à une offre artistique riche et diversifiée et son implication à favoriser la concertation des différents intervenants culturels du territoire, le CAL contribue au déploiement des arts à Longueuil. Les orientations de son plan de développement 2014-2016 ont d'ailleurs été porteuses, tels qu'en font foi les résultats positifs du sondage effectué au printemps 2016 auprès des artistes professionnels de Longueuil. C'est par la collaboration et le partenariat avec la Ville de Longueuil que le CAL entend poursuivre son mandat et l'atteinte de ses objectifs.

Financement

Le contexte dans lequel évolue le CAL depuis 2014 n'est pas des plus favorables à son développement. Les dernières années ont vu plusieurs transformations au niveau des structures paragouvernementales du territoire. La CRÉ et le Forum Jeunesse, partenaires financiers du CAL, ont été démantelés. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le Conseil des arts et des lettres du Québec ont procédé à une refonte de leurs programmes et interventions territoriales et ne peuvent plus établir des programmes conjoints de bourses avec le CAL ou soutenir ses projets. Parallèlement, le contexte d'austérité au Québec rend difficile la recherche de financement privé et a amené la Ville de Longueuil à réduire ses dépenses et, de ce fait, à ne pas accorder l'augmentation des fonds dédiés aux bourses telle que prévu dans son protocole d'entente avec le CAL. À ceci s'ajoute l'impossibilité pour le CAL d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance qu'il convoitait. Il se voit ainsi refuser l'accès à des fonds privés de certaines entreprises telles que Sun Life et Bombardier. C'est donc à même des excédents financiers réalisés suite à une gestion serrée de son administration que le CAL a maintenu ses fonds pour le programme d'aide financière aux projets artistiques. Dans ce contexte, la consolidation et la diversification de la structure financière du CAL représente un enjeu à considérer.

Présence croissante du numérique

L'évolution accélérée du numérique et la place prépondérante qu'il occupe ont un impact majeur sur les industries (taxi, hébergement, musique, littérature, etc.) et en font un enjeu important de développement sociétal auquel le CAL doit répondre pour assurer sa pleine réalisation et prendre place dans l'univers numérique incontournable. Ses actions doivent en ce sens intégrer davantage le numérique pour accroître sa visibilité et celle des artistes et des organismes qu'il soutient.

CHOIX STRATÉGIQUES

Afin que le milieu artistique professionnel de Longueuil puisse se déployer dans le contexte social et économique en mouvance, le CAL entend maintenir au cœur de sa vision le soutien à la création artistique en tenant compte de 2 enjeux, soit la création en tant que levier développement culturel à Longueuil et la consolidation de la structure financière du CAL. Ces choix qui encadrent les orientations du CAL pour les trois prochaines années s'inscrivent dans une volonté de rejoindre et soutenir un plus grand nombre d'artistes professionnels pour l'excellence de leurs créations artistiques et d'accroître les fonds pour le programme d'aide financière au milieu artistique. L'importance du numérique et les possibilités qu'il offre en feront un outil indispensable à l'atteinte des objectifs du CAL.

ENJEU 1 : LA CRÉATION ARTISTIQUE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL À LONGUEUIL

Orientation 1 : Optimiser le soutien aux artistes et aux organismes artistiques professionnels basé sur l'excellence

Axes d'intervention

- Soutien financier adapté
- Excellence
- Notoriété
- Concertation

Objectifs	Moyens	2017	2018	2019
<p>1.1 Offrir un programme d'aide financière basé sur l'excellence répondant au besoin du milieu artistique professionnel</p> <p><u>Indicateur</u> : Évaluation qualitative triennale</p> <p>Résultat : Plus de 80% de taux de satisfaction du milieu artistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation, révision et ajustement annuels des programmes existants ➤ Ajout de nouveaux programmes au besoin 			
<p>1.2 Accroître sa notoriété auprès du milieu artistique professionnel de Longueuil</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre d'artistes</p> <p>Résultat : Au moins 3 nouveaux artistes qui soumettent une demande de bourse au CAL par an</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Optimisation des outils de communications par le numérique incluant les médias sociaux ➤ Organisation de 2 événements de réseautage par an pour le milieu artistique ➤ Repérage de nouveaux artistes professionnels longueillois ➤ Visibilité du CAL dans les espaces publics (affichage, représentations par le personnel et administrateurs, etc.) 			
<p>1.3 Encourager l'excellence</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre et nature des initiatives</p> <p>Résultat : Au moins 3 prix et mentions, 1 rencontre d'information de groupe et au moins 40 rencontres individuelles par an.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remise de prix d'excellence et de mentions honorifiques ➤ Service conseil auprès du milieu artistique ➤ Rencontre d'information ou formation pour le milieu artistique ➤ Circulation de l'information concernant le perfectionnement offert par le Service de formation du CMCC 			
<p>1.4 Participer à une vision concertée du développement de la culture à Longueuil</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre et nature des concertations et collaborations</p> <p>Résultat : Au moins 10 concertations et collaborations par an.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concertation et collaboration avec le Bureau de la culture et les autres services de la Ville ➤ Concertation et collaboration avec les différents partenaires agissant sur le territoire (CMCC, CALQ, MCCQ, etc.) ➤ Participation à des consultations sur des enjeux et des projets de développement des arts et la culture ➤ Veille stratégique concernant les enjeux nationaux, régionaux et locaux des arts et de la culture ➤ Entretien d'une synergie avec le milieu artistique 			

Orientation 2 : Contribuer au rayonnement et à la valorisation des arts auprès du public longueuillois

Axes d'intervention

- Rencontre
- Promotion

Objectifs	Moyens	2017	2018	2019
<p>2.1 Organiser la diffusion d'artistes boursiers</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre de diffusions publiques</p> <p><u>Résultat</u> : Au moins 8 représentations publiques de boursiers par an incluant la diffusion numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion d'artistes boursiers à Longueuil en partenariat avec le Bureau de la culture, le service des bibliothèques et d'autres services de la Ville ➤ Mise en place d'un nouveau programme de bourse pour un projet artistique <i>In situ</i> à Longueuil ➤ Production de contenu numérique en vue d'une meilleure accessibilité des œuvres des artistes par le public longueuillois 			
<p>2.2 Mettre en place un programme annuel de mise en valeur des boursiers</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre d'actions de mise en valeur</p> <p><u>Résultat</u> : Au moins 50 actions publiques par an</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaboration avec la Ville pour l'affichage des boursiers sur les colonnes Morrice, dans la vitrine du métro Longueuil Université Sherbrooke et autres ➤ Mise en place d'une stratégie Web incluant les médias sociaux ➤ Envoi de communiqués et relations de presse ➤ Présentation d'une chronique hebdomadaire au FM 103,3 			

ENJEU 2 : CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE DU CAL

Orientation 2 : Accroître et diversifier les fonds du CAL pour le programme d'aide financière

Axes d'intervention

- Notoriété auprès du public initié
- Diversification des fonds

Objectifs	Moyens	2017	2018	2019
<p>2.1 Accroître la notoriété du CAL auprès du public initié en tant que destinataire de l'œuvre des artistes et organismes artistiques et en tant que donateur et partenaire potentiel</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre et nature des mesures de visibilité</p> <p><u>Résultats</u> : Au moins 30 présentations publiques et représentations et un prix par an.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une stratégie de mise en valeur des boursiers incluant les médias sociaux ➤ Réalisation du plan de communications annuel ➤ Présentation d'un minimum de 6 diffusions publiques de boursiers par an ➤ Remise de prix d'excellence en partenariat avec l'entreprise ➤ Publication de chroniques(billets) dans le Courrier du Sud ➤ Représentation auprès du milieu des affaires ➤ Représentation lors d'événements et activités 			
<p>2.2 Accroître et diversifier les fonds</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre de sources et de revenus</p> <p><u>Résultats</u> : Augmentation de 2 nouvelles sources de revenus et de 15 000 \$ pour le programme d'aide financière pour les artistes et organismes artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien de l'entente triennale avec la Ville incluant une augmentation des fonds dédiés au programme d'aide financière pouvant atteindre 5% par an ➤ Appariement par la Ville des fonds collectés 5 000 \$ ➤ Collecte de fonds de 10 000 \$ par an ➤ Inscription de projets dans l'entente triennale entre la Ville et le MCCQ de 10 000 \$ par an ➤ Partenariat privé pour l'attribution de bourses, de prix, de 15 000 \$ 			

CALQ : Conseil des arts et des lettres du Québec

CMCC : Conseil montréalais de la culture et des communications

MCCQ : Ministère de la culture et des communications du Québec